

CONSEIL D'EXPLOITATION DU GITE DU 26 MARS 2025

Secrétaire de séance : Yannick LE BLANC

ooOoo

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal du Conseil d'exploitation du 26 février 2025.

I. FINANCES

1. Décisions budgétaires
 - a) Compte Financier Unique (CFU) 2024
 - b) Affectation du résultat 2024
 - c) Budget primitif 2025

II. DIVERS

ooOoo

I. FINANCES

1. Décisions budgétaires
 - d) Compte Financier Unique (CFU) 2024

Le compte financier unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion.

La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ; les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales sont présentes au sein d'un même document ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ; le contenu du compte a été revu afin de disposer de données clés et d'informations pertinentes (nouveaux ratios, rappel des taux d'impositions, bilan et compte de résultat synthétiques) ;
- aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne ; des contrôles automatisés de cohérence sont réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes.

En mettant d'avantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes.

Le CFU sera rendu obligatoire dès 2027 pour les comptes 2026.

Le compte financier unique de 2024 fait ressortir les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 11 509,71 €

Recettes : 21 047,28 €

Soit un résultat de fonctionnement 2024 excédentaire de 9 537,57 €

Section d'investissement :

Dépenses : 331 306,77 €

Recettes : 351 624,55 €

Soit un résultat d'investissement 2024 excédentaire de 20 317,78 €

Restes A Réaliser (RAR) :

Dépenses : 8 368,15 €

Recettes : 0,00 €

Ci-dessous les résultats :

SECTIONS	Résultats de clôture exercice précédent : 2023	Affectation investissement 2024	Résultats	Balance entrée
			2024	2025
INVESTISSEMENT			20 317,78 €	20 317,78 €
FONCTIONNEMENT			9 537,57 €	9 537,57 €
TOTAUX			29 855,35 €	29 855,35 €

Le Directeur ayant quitté la salle des séances,

Le Conseil d'exploitation,
décide à l'unanimité,

- d'émettre un avis favorable aux comptes financiers uniques de la régie du gîte « Une Etape à la Mine ».

I. FINANCES

1. Décisions budgétaires

b) Affectation du résultat 2024

VU le tableau des résultats de la délibération d'approbation du CFU 2024 :

SECTIONS	Résultats de clôture exercice précédent : 2023	Affectation investissement 2024	Résultats	Balance entrée
			2024	2025
INVESTISSEMENT			20 317,78 €	20 317,78 €
FONCTIONNEMENT			9 537,57 €	9 537,57 €
TOTAUX			29 855,35 €	29 855,35 €

Le Conseil d'exploitation,
décide à l'unanimité,

- d'affecter le résultat 2024 comme indiqué ci-dessous :

Reports :

Pour Rappel : Déficit/excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	0,00 €
Pour Rappel : Déficit/excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :	0,00 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	20 317,78 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	9 537,57 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de :	8 368,15 €
En recettes pour un montant de :	0,00 €

Besoin net de financement de la section d'investissement :

Le besoin net de financement de la section d'investissement peut donc être estimée à :	0,00 €
--	--------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil d'exploitation, soit en report à nouveau pour incorporer une partie ou l'intégralité de ce résultat dans la section de fonctionnement (R002), soit en réserve (1068), pour assurer le financement de la section.

Dans le cas présent, aucun besoin de financement de la section de fonctionnement n'est observé.

L'affectation du résultat 2024 est donc la suivante :

R002 – Excédent de fonctionnement reporté :	9 537,57 €
---	------------

I. FINANCES**1. Décisions budgétaires****c) Budget primitif 2025**

- Vu le débat sur les Orientations Budgétaires présenté en séance du 26 février 2025,
- Vu l'adoption du Compte Financier Unique,

Après avoir entendu le rapport du Président,

Le Conseil d'exploitation,
décide à l'unanimité,

- d'arrêter le budget primitif pour 2025 aux chiffres ci-dessous :

		RECETTES			DEPENSES		
		Reports	Nouveaux crédits	Total	Reports	Nouveaux crédits	Total
Fonctionnement	Opér. réelles	- €	2 000,43 €	2 000,43 €	- €	9 410,00 €	9 410,00 €
	Ordre	- €	11 000,00 €	11 000,00 €	- €	13 128,00 €	13 128,00 €
	Résultat reporté	- €	9 537,57 €	9 537,57 €	- €	- €	- €
	Sous-total	- €	22 538,00 €	22 538,00 €	- €	22 538,00 €	22 538,00 €
Investissement	Opér. réelles	- €	- €	- €	8 368,15 €	14 077,63 €	22 445,78 €
	Ordre	- €	13 128,00 €	13 128,00 €	- €	11 000,00 €	11 000,00 €
	Résultat reporté	- €	20 317,78 €	20 317,78 €	- €	- €	- €
	Sous-total	- €	33 445,78 €	33 445,78 €	8 368,15 €	25 077,63 €	33 445,78 €
TOTAL		- €	55 983,78 €	55 983,78 €	8 368,15 €	47 615,63 €	55 983,78 €

ooOoo

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie tous les Membres de leur concours et lève la séance à 17h55.

LISTE DE PRESENCE

PRESENTS

AHR Robert Président
KEUPER Didier
KIEFFER Constant
JACQUES Michel
LE BLANC Yannick

ASSISTAIENT EN OUTRE

KUSIOR Pascal

EXCUSES